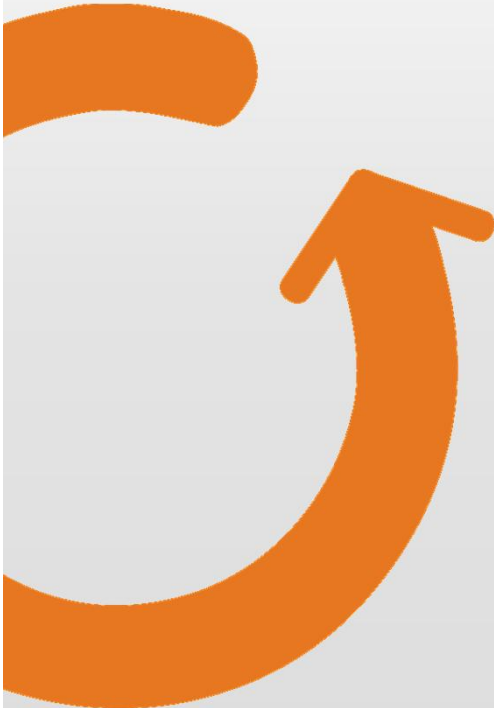




Catalogue des prestations de contrôles et maintenance des masques



Sommaire :

1. Masques OC50® et OPC50® :

- 1.1 Visite Générale Périodique (VGP)
- 1.2 Maintenance des 10 ans
- 1.3 Analyse et réparation d'un masque endommagé
- 1.4 Vente de composants

2. Masques FM53® :

- 2.1 Visite Générale Périodique (VGP)
- 2.2 Maintenance des 10 ans
- 2.3 Analyse et réparation d'un masque endommagé

3. Autres masques :

- 3.1 Visite Générale Périodique (VGP) 3S (MSA)
- 3.2 Maintenance masque 3S (MSA)
- 3.3 VGP/Maintenance d'autres masques MSA/HONEYWELL

4. Références UGAP



1. Masques OC50® et OPC50® :



RAPPELS :

→ La durée de vie des masques OC50® et OPC50® en stockage* est de 20 ans sous condition de la réalisation d'une maintenance décennale.

(*) stockage dans son emballage d'origine, sachet d'emballage scellé non ouvert.



→ **En utilisation** : En cas d'utilisation régulière du masque (sachet de conditionnement ouvert), une Visite Générale Périodique (VGP) doit être réalisée en fonction de l'utilisation et de la réglementation en vigueur.

→ **Pré-requis des prestations de maintenance Ouvry** : Tout masque confié en VGP à OUVRY doit être accompagné de son [formulaire de non contamination](#) → Voir page « Documents obligatoires »

NB : Ne pas hésiter à se référer à la note [NT-24-1828](#) donnant les précisions nécessaires sur les modalités des VGP



Tableau synthèse offre maintenance OC50/OPC50



Masque de protection	Maintenance préventive		Maintenance corrective (À faire si masque défectueux, hors VGP)	Vente de composants
	Visite Générale Périodique (VGP) (Fréquence en fonction de l'utilisation et de la réglementation)	Maintenance Décennale (À faire au bout de 10 ans de durée de vie)		
OC50® / OPC50®	3 choix possibles : - VGP chez OUVRY (§1.1.1) (option préférentielle) – Réf. UGAP 3558851 (OC50®) / 5882753 (OPC50®) - VGP chez le client par OUVRY (§1.1.2) - VGP chez le client par le client (§1.1.3) → vente de pièces (§1.4) et de formation (cf NT-18-836)	Principalement chez OUVRY (§1.2) Réf. UGAP 5882754 (OC50®) / 5882755 (OPC50®)	Chez OUVRY (§1.3) Réparation de masques défectueux, prestation sur-mesure en dehors du cycle VGP Réf. UGAP 5882757	A distance (§1.4) Uniquement pour les entités ayant du personnel formé et à jour de leurs obligations de formation.
	Inspection du masque pour repérer toute trace de dommage <u>Remplacement de pièces au besoin</u> <u>(forfait pièces) :</u> - soupapes (*3) - joint de la cartouche de filtre (*2) - déflecteurs d'air (*2) - tube d'hydratation interne (si OC50®) - harnais Contrôle du masque au banc d'étanchéité (EN 136) Rapport de test	Inspection du masque pour repérer toute trace de dommage <u>Remplacement de pièces</u> <u>systématique :</u> - soupapes (*3) - joint de la cartouche de filtre (*2) - déflecteurs d'air (*2) - demi-masque - tube d'hydratation interne (si OC50®) - harnais - faceform Contrôle du masque au banc d'étanchéité (EN 136) Rapport de test Remisage des masques dans un emballage scellé	Analyse des défaillances : - contrôle d'étanchéité - démontage intégral - analyse détaillée - rédaction compte rendu + devis réparation Réparation : - remplacement des pièces défectueuses - changement des blocs au besoin - contrôle du masque - rapport de test	Commande de pièces suivant MoQ Le changement du demi-masque nécessite un outil de sertissage Disposer d'un banc de contrôle fonctionnel et à jour de ses opérations de maintenance pour réaliser les VGP en interne



1. Masques OC50® et OPC50®



1.1 Visite Générale Périodique (VGP) OC50® / OPC50®

1.1.1 : Réalisé par un technicien OUVRY chez OUVRY* :

Réf. 301005AA-U : VGP Visite Générale Périodique OC50® + Réf. 301037AA-U : forfait remplacement de pièces (pièces + main d'œuvre)

Réf. 301017AA-U : VGP Visite Générale Périodique OPC50® + Réf. 301037AA-U : forfait remplacement de pièces (pièces + main d'œuvre)

Incluant rapport VGP

Tarifs hors frais de port des masques

1.1.2 : Réalisé par un technicien OUVRY chez le client :

Réf. 301014AA-U : VGP Visite Générale Périodique OC50® sur site client +

Réf. 301037AA-U : forfait remplacement de pièces (pièces + main d'œuvre)

Réf. 301025AA-U : VGP Visite Générale Périodique OPC50® sur site client +

Réf. 301037AA-U : forfait remplacement de pièces (pièces + main d'œuvre)

Prestation assurée sur le site du client par un technicien OUVRY disposant de son banc de contrôle

Incluant rapport VGP

+ Forfait déplacement technicien :

Réf. 300011AA-U : Forfait déplacement technicien OUVRY

Nota : Les forfaits de déplacement pourront être revus à la hausse si :

- les moyens à mettre à disposition par le client pour réaliser les VGP sur son site ne sont pas disponibles à l'arrivée sur site
- les modalités d'accès engendrent des délais d'attente déraisonnables

1.1.3 : Réalisé par et chez l'utilisateur :

Sous réserve que l'utilisateur:

- ait suivi la formation à la maintenance chez OUVRY
- et qu'il soit équipé d'un banc d'essai et outils nécessaires

(L'entretien et le bon état de fonctionnement du banc d'essai est à la charge de l'utilisateur)

→ Voir **NT-18-836** pour la formation des maintenanciers

→ Voir 1.4 Vente de composants

* Option recommandée : VGP chez OUVRY par les techniciens OUVRY



1. Masques OC50® et OPC50®



1.2 Maintenance décennale

La maintenance des 10 ans permet d'étendre la durée de stockage du masque pour 10 ans supplémentaires.

Les masques sont réassemblés avec de nouveaux composants, testés sur les modules de tests de la ligne de production et contrôlés avec un test d'étanchéité.

Suite à cette maintenance, les masques sont mis sous emballage scellé.

Réalisée par un technicien OUVRY chez OUVRY* :

Réf. 301006AA-U : Maintenance des 10 ans pour masque OC50®

Réf. 301018AA-U : Maintenance des 10 ans pour masque OPC50®

Hors frais de port des masques

Incluant :

- ✓ Contrôle général du masque
- ✓ Changement des composants listés dans la notice d'utilisation des masques
- ✓ Test sur les modules de test de la ligne de production, si un changement de composants supplémentaire est nécessaire.
- ✓ Test d'étanchéité
- ✓ Rapport de test
- ✓ Attestation fournisseur d'extension de durée de vie de 10 ans supplémentaires
- ✓ Remise dans un emballage scellé des masques



* Possibilité de réaliser la maintenance décennale chez le client sur demande



1. Masques OC50® et OPC50®



1.3 Analyse et réparation d'un masque endommagé (hors VGP)

Réalisée obligatoirement par un technicien OUVRY chez OUVRY :

Réf. 301008AA-U : Forfait expertise - Analyse masque OC50® ou OPC50® défectueux

Hors frais de port des masques

incluant :

- ✓ *Contrôle d'étanchéité*
- ✓ *Démontage intégral du masque*
- ✓ *Analyse détaillée*
- ✓ *Rédaction d'un compte-rendu et préconisation de réparation si nécessaire.*

A l'issue de cette analyse, si des réparations ou opérations de maintenance sont nécessaires, les réparations peuvent être réalisées par OUVRY :

Réf. 301013AA-U : Prestation main-d'œuvre réparation/maintenance (1 heure)

+ Composants à remplacer

→ Voir 1.4. Vente de composants



- **Signature obligatoire du certificat de non contamination.** Un masque qui a été contaminé ou exposé à des agents NRBC ne sera pas pris en charge par OUVRY.
- **Chaque Masque doit être lavé et désinfecté** avant d'être pris en charge par OUVRY, sinon il fera l'objet d'une prestation complémentaire : **Réf. 301011AA-U : Nettoyage & désinfection masque NRBC**

Présentation des masques : **Le conditionnement des masques** doit se faire idéalement dans leur carton individuel (si conservé) et obligatoirement sur leur support de stockage en plastique (faceform).

Les délais de traitement pourront être rallongés si les masques ne respectent pas ces conditions. Pour les masques qui ne passent pas la VGP, ils nécessitent un remplacement de pièces usées ou cassées.

[illegible]

Précisions sur le cadre d'emploi des masque

Merci de bien vouloir cocher les cases correspondantes à l'emploi de vos masques

☐ Essais au porté

☐ Utilisation pour des formations

☐ Engagements sur le terrain

Estimation du nombre de jours/heures de port de(s) masque(s) :

Important

En cas d'absence de cette fiche dûment remplie et apposée sur l'extérieur du colis, celui-ci ne sera pas ouvert et sera renvoyé à l'expéditeur. Aucune action de maintenance sur les masques sera entreprise.

Les accessoires du masque ne font pas partie du contrôle périodique.
Les masques doivent être stockés et livrés sans aucun accessoire.

OUVRY s'autorise à facturer des frais supplémentaires dans le cas où le masque nécessiterait un nettoyage avant intervention.

Le signataire s'engage sur la qualité des informations de la présente fiche ainsi que sur la propreté et la désinfection des équipements envoyés.

ATTENTION : tout certificat reçu sans cachet et signature de la société utilisatrice des équipements sera systématiquement refusé.

Date : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Cachet et signature

p 2/2



1. Masques OC50® et OPC50®



1.4 Vente de composants

Les composants ne peuvent être vendus qu'aux clients ayant été formés à la maintenance Niveau 1 ou Niveau 2 au préalable et disposant de personnels étant à jour de leur obligation de formation

→ Voir [NT-18-836.11](#) pour la formation des maintenanciers

Composants

Réf. article	Désignation du composant	Conditionnement
106037AA-U	Cache du module avant	5
106022AA-U	Soupape d'expiration et inspiration à ailette	10
106038AA-U	Joint de la cartouche de filtre	10
109010AB-U	Harnais	1
106039AA-U	Tube d'hydratation interne OC50®	5
106040AA-U	Déflexeur d'air OC50® / OPC50®	5
106041AA-S	Demi masque intérieur OC50®/OPC50® S	5
106041AA-M	Demi masque intérieur OC50®/OPC50® M	5
106041AA-L	Demi masque intérieur OC50®/OPC50® L	5
106046AA-U	Anneau de sertissage	5

Outillage

Réf. article	Désignation du composant	Conditionnement
106068AA-U	Outil de sertissage*	1

Accessoires

Réf. article	Désignation du composant	Conditionnement
109002AA-U	Clé de montage bouchon orange	5
109011AA-U	Support de stockage masque	1

**L'outil de sertissage est nécessaire uniquement si le client souhaite changer le demi-masque soi-même*



2. Masque FM53® :



RAPPEL :

La durée de vie des masques FM53® en stockage* est de 20 ans sous condition de la réalisation d'une maintenance décennale.

(hors utilisation: stockage dans son emballage d'origine, sachet d'emballage scellé non ouvert)



→ **En utilisation** : En cas d'utilisation régulière du masque (sachet de conditionnement ouvert), une visite périodique doit être réalisée en fonction de la fréquence d'utilisation et de la réglementation en vigueur.

→ **Pré-requis des prestations de maintenance Ouvry** : Tout masque confié en VGP à OUVRY doit être accompagné de son **formulaire de non contamination** → Voir page « Documents obligatoires »

NB : Ne pas hésiter à se référer à la note **NT-24-1828** donnant les précisions nécessaires sur les modalités des VGP (même approche pour OC50/OPC50 et FM53)



Tableau synthèse offre maintenance FM53 ®



Masque de protection	Maintenance préventive		Maintenance corrective (À faire si masque défectueux, hors VGP)	Vente de composants
	Visite Générale Périodique (VGP) (Fréquence en fonction de l'utilisation et de la réglementation)	Maintenance Décennale (À faire au bout de 10 ans de durée de vie)		
FM53®	3 choix possibles : - VGP chez OUVRY (§2.1.1) (option préférentielle) – Réf. UGAP 35882751 - VGP chez le client par OUVRY (§2.1.2) - VGP chez le client par le client (§2.1.3) → vente de pièces (§2.4) et de formation (cf NT-18-836)	Principalement chez OUVRY (§2.2) Réf. UGAP 5882752	Chez OUVRY (§2.3) Réparation de masques défectueux, prestation sur-mesure en dehors du cycle VGP Réf. UGAP 5882757	A distance (§2.4) Uniquement pour les entités ayant du personnel formé et à jour de leurs obligations de formation.
	Inspection du masque pour repérer toute trace de dommage Remplacement de pièces au besoin : - soupapes *2 - joint de la cartouche de filtre *2 - déflecteurs d'air *2 - tube d'hydratation interne - levier FM53 - harnais	Inspection du masque pour repérer toute trace de dommage Remplacement de pièces systématique : - soupapes *2 - joint de la cartouche de filtre *2 - déflecteurs d'air *2 - tube d'hydratation interne - demi masque intérieur - module frontal de support de valve d'expiration - levier FM53 - harnais - faceform	Analyse des défaillances : - contrôle d'étanchéité - analyse détaillée - rédaction compte rendu + devis réparation Réparation : - remplacement des pièces défectueuses remplaçables en ligne - contrôle du masque - rapport de test	Commande de pièces suivant MoQ Le changement du demi-masque et de la cassette nécessite des outils spécifiques Disposer d'un banc de contrôle fonctionnel et à jour de ses opérations de maintenance pour réaliser les VGP en interne (contrôle en pression positive et négative)
	Contrôle du masque au banc d'étanchéité en pression positive et négative (EN 136) + Rapport de test	Contrôle du masque au banc d'étanchéité en pression positive et négative (EN 136) Rapport de test Remisage des masques dans un emballage scellé		



2. Masque FM53®



2.1 Visite Générale Périodique (VGP) du masque FM53®

2.1.1 : Réalisée par un technicien OUVRY chez OUVRY :

Réf. 301004AA-U : VGP Visite Générale Périodique FM53® +

Réf. 301038AA-U : Prestation de service et remplacement de pièces pour FM53

Pression positive et négative

Incluant rapport VGP

Tarifs hors frais de port des masques

2.1.2 : Réalisée par un technicien OUVRY chez le client :

Réf. 301028AA-U : VGP Visite Générale Périodique FM53® sur site client +

Réf. 301038AA-U : Prestation de service et remplacement de pièces pour FM53

Prestation assurée sur le site du client par un technicien OUVRY qui amène le banc d'essai

Pression positive et négative

Incluant rapport VGP

+ Forfait déplacement technicien :

Réf. 300011AA-U : Forfait déplacement technicien OUVRY

Nota : Les forfaits de déplacement pourront être revus à la hausse si :

- les moyens à mettre à disposition par le client pour réaliser les VGP sur son site ne sont pas disponibles à l'arrivée sur site
- les modalités d'accès engendrent des délais d'attente déraisonnables



2. Masque FM53®



2.2 Maintenance décennale

La maintenance des 10 ans permet d'étendre la durée de stockage du masque pour 10 ans supplémentaires

2.2.1 Réalisée par un technicien OUVRY chez OUVRY* :

Réf. 301029AA-U : Maintenance des 10 ans masque FM53

Hors frais de port des masques

Incluant :

- ✓ *Contrôle général du masque*
- ✓ *Changement des composants listés dans la notice d'utilisation des masques*
- ✓ *Test d'étanchéité pression positive et pression négative*
- ✓ *Rapport*

2.2.2 : Réalisé par un technicien OUVRY chez le client :

Réf. 301030AA-U : Maintenance des 10 ans masque FM53 sur site client

Prestation assurée sur le site du client par un technicien OUVRY qui amène le banc d'essai.

Incluant :

- ✓ *Contrôle général du masque*
- ✓ *Changement des composants listés dans la notice d'utilisation des masques*
- ✓ *Test d'étanchéité pression positive et pression négative*
- ✓ *Rapport*

+ Forfait déplacement technicien :

Réf. 300011AA-U : Forfait déplacement technicien OUVRY

** Option recommandée : VGP chez OUVRY par les techniciens OUVRY*



2. Masques FM53®



2.3 Analyse et réparation d'un masque endommagé (hors VGP)

Réf. 301008AA-U : Forfait expertise - Analyse masque FM53® défectueux

inclut :

- *Contrôle d'étanchéité*
- *Démontage intégral du masque*
- *Analyse détaillée*
- *Rédaction d'un compte-rendu et préconisation de réparation si nécessaire.*

A l'issue de cette analyse, si des réparations ou opérations de maintenance sont nécessaires nous pouvons proposer de réaliser les réparations :

Réf. 301013AA-U : Prestation main-d'œuvre réparation/maintenance (1 heure)

+ Composants à remplacer **Réf. 301038AA-U : Prestation de service et remplacement de pièces pour FM53**



Les délais de traitement pourront être rallongés si les masques ne respectent pas ces conditions. Pour les masques qui ne passent pas la VGP, ils nécessitent un remplacement de pièces usées ou cassées.

Précisions sur le cadre d'emploi des masque

Merci de bien vouloir cocher les cases correspondantes à l'emploi de vos masques

☐ Essais au porté

☐ Utilisation pour des formations

☐ Engagements sur le terrain

Estimation du nombre de jours/heures de port de(s) masque(s) :

Important

En cas d'absence de cette fiche dûment remplie et apposée sur l'extérieur du colis, celui-ci ne sera pas ouvert et sera renvoyé à l'expéditeur. Aucune action de maintenance sur les masques sera entreprise.

Les accessoires du masque ne font pas partie du contrôle périodique.
Les masques doivent être stockés et livrés sans aucun accessoire.

OUVRY s'autorise à facturer des frais supplémentaires dans le cas où le masque nécessiterait un nettoyage avant intervention.

Le signataire s'engage sur la qualité des informations de la présente fiche ainsi que sur la propreté et la désinfection des équipements envoyés.

ATTENTION : tout certificat reçu sans cachet et signature de la société utilisatrice des équipements sera systématiquement refusé.

Date : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Cachet et signature

p 2/2



3. Autres masques :





3. Autres masques MSA/HONEYWELL



3.1 Visite générale périodique 3S (MSA)

- **301000AA-U** : VGP Visite Générale Périodique 3S

3.2 Maintenance masque 3S (MSA)

- **301023AA-U** : Maintenance masque 3S - Révision 4 ans
- **301024AA-U** : Maintenance masque 3S - Révision 6 ans

3.3 VGP/Maintenance d'autres MSA / HONEYWELL

- La société est en mesure d'étudier toutes autres demandes de VGP ou maintenance de masques de marque MSA ou HONEYWELL





4. Références UGAP :

Prestation	Masque concerné	Ref UGAP	Ref OUVRY
Prestation de nettoyage et désinfection masque	OC50, OPC50, FM53	3558850	301011AA-U
VGP Visite Générale Périodique pour masque respiratoire NRBC OC50	OC50	3558851	301005AA-U
Visite générale périodique FM53 chez OUVRY (chez OUVRY)	FM53	5882751	301004AA-U
Maintenance des 10 ans masque FM53	FM53	5882752	301029AA-U
Visite générale périodique OPC50	OPC50	5882753	301017AA-U
Maintenance des 10 ans pour masque OC50	OC50	5882754	301006AA-U
Maintenance des 10 ans pour masque OPC50 (chez OUVRY)	OPC50	5882755	301018AA-U
Forfait expertise analyse masque OC50, OPC50, FM53 défectueux	OC50, OPC50, FM53	5882756	301008AA-U
Prestation main-d'œuvre réparation / maintenance 1h	OC50, OPC50, FM53	5882757	301013AA-U



Les prestations à commander via l'UGAP sont toutes réalisées chez OUVRY



OUVRY SAS

24 Avenue Joannès Masset
ZA Gorge de Loup – Bâtiment 1
69009 Lyon – France

Tel : +33 (0)4 86 11 32 02

Fax : +33 (0)4 86 11 38 05

E-mail : info@ouvry.com



www.ouvry.com